

Orange le 27. d'oust. 1.6.55.

2037

Monsieur.

Dieu veuille que l'accord des Princesses qu'on m'écris
de Paris sur toutant une entière certitude soit
chose réelle, effective, & cordiale, & qu'après les grands
intérêts saufs, les plus grandes affaires ne m'aient fait
oublier comme Lantaguel attaché dans son berceau
quand un ours lui vint lecher le visage dont il ne
se pouvoit défendre qu'en rompant son berceau à coups
de pieds ayant les bras enlestés, nous avons eu
grand soin d'informer M. de la Merle d'Eychelen de
nos necessities qui peuvent passer pour telles sans vanité
mais le remede n'est pas difficile si on se veut laisser
dire, & faire quelque secret au Gouvernement en lui
designant des adveurs un successeur en cas de malheur,
et lui donnant de quoy le contregarder, contre ceux qui
voudroient disposer de sa personne à leur mode, qui
est l'unique ressource des malignans, mais si une fois ils
vojoient qu'ils ne pouvoient lui faire préze sans peine
& que quand ils l'auroient fait il ne feroient rien, le
Gouvernement estant des adveurs destiné à quelque un qui

agiroit, dans les mesmes interests de la maison de
ff. ~~ils qui ont leur leur preterition~~ ^{il est} avoué que si j'estois assez malheureux
que ces propositions venoient de l'obstacle
chef vous, on viroit aij avec assez d'inquietude
le service de ff. & l'entiere ruine de ce
debit Etat seroit en danger ^{le premier} ^{ou} ^{premier} ^{forogne}
qui s'en aueroit, ces considerations jointes au
sang que selon les Loix Divines & humaines ches
Dieu la son individu, me font vous supplier tres humble
ment d'appuyer les propositions que je fais pour
l'establissement des affaires de parades, je vous
demande pardon des peines que je vous donne en un
temps ou je souhaiterois vous en pouvoir ester & pour
vous en donner une preuve c'est que je vous advertiray
avec vostre permission d'une superfluite dont vous usez
dans vos lettres qui consiste es rayes que vous faites
au dessous des allegations de l'auteur, dont il n'y
pas besoin. dans les lettres que vous me faites l'honneur
de m'adresser; & pour revenir a nos affaires l'auteur dit
moutons) je vous diray que j'ay mis l'envoye de leur ff.
a toutes les espreuves que vous m'avez dites & en ghe

En cas que les propositions soient de la nature de celles que je vous propose par ces lettres, j'ay
envoye une nouvelle a ma femme, selon le stile que j'ay fait pour les nouvelles etantes se peut en France par
est faite par un homme d'intelligence en les matieres elles se signent en France par un autre.

Je vous prie de m'excuser
pour ce que je ne vous envoie
rien de plus intéressant
de votre part
à l'égard de
nos affaires
à l'égard de
nos affaires
à l'égard de
nos affaires

nos chats fourrés l'ont trouvé très informe de vos
affaires dont il a fait des translations qui ont
beaucoup satisfait, mais cela n'étant pas de mon
Gibier, je l'ai mis à l'autre espèce ou vous
l'avez recommandé qui est la raquette gauche
ou encor je lui ay veu de grandes lumières.
Dieu veuille qu'il vous joigne en bref, & que mes
propositions trouvent accueil favorable, afin que bien
tardant toutes choses apprises, je puisse un peu
prendre l'air des champs qui ne m'a point ennuyé
de cet Este & pour cause, si bien que je n'en
dis point de mal, bien que je n'en aye pas eu
tout ce que j'ay voulu; Les ~~compagnons~~ de Thaurin
nous menent encore devers le mois d'Octobre
d'autre ~~champs~~ qui nous doit faire comprendre leur
raison, ce qui ne se pouvant sans renouer à toutes
les autres, je me passeray bien de cette science pour
celle présente année, je vous supplie que Michel Gallet
le Bretonne, se prie bien qu'il vous comble de
benediction & me face la grace de vous témoigner
que je suis
Monsieur.
Vostre très humble & respectueux
serviteur. Frederic de la Roche.

M. S. B. v.
M. S. B. v.
de Huysheren. Leijonem
a la Haye.